



Union
syndicale
Solidaires
UNION LOCALE NORD EST 93
AULNAY-SEVRAN-TREMBLAY-VILLEPINTE

Salariés de Trinéo en danger ! Stop aux cadences infernales !

La section Sud Trinéo de Sevrans constate que les salariés travaillent sous la pression permanente de la direction, ce qui a provoqué un accident grave le 1er juillet : un objet était sur le tapis de tri des déchets et l'agent est intervenu pour retirer l'objet et son bras a été emporté par le tapis. Le collègue est parti aux urgences et est arrêté au moins pour deux semaines.

La productivité de Trinéo, racheté récemment par Veolia, a doublé ces dernières années suite à l'automatisation de la ligne de tri, mais les embauches n'ont pas suivi : seulement six salariés ont été embauchés depuis 2016 alors que les salariés de Trinéo traitent aujourd'hui 20 000 tonnes de déchets, contre 13 000 il y a trois ans.

En conséquence, les conditions de travail se dégradent :

- le hall de déversement et la zone de stockage sont trop remplies,
- des balles de déchets sont stockées en extérieur ce qui est illégal,
- certaines portes de sécurité sont obstruées par des déchets,
- du fait de cette surcharge, le tri des déchets lors de l'arrivée des camions n'est pas fait : les produits toxiques, seringues, armes à feu, animaux morts, viande se retrouvent sur la chaîne alors que les salariés ne doivent pas les traiter.

Pour améliorer ces conditions de travail, nous demandons :

- **des embauches** : un agent pour la zone de déchargement, un agent pour la transformation des déchets en balles, un agent d'entretien et quatre trieurs en plus.
- **l'amélioration des conditions de sécurité** sur la chaîne et dans l'usage des machines pour que les salariés soient en sécurité dans leur travail.
- **du matériel doit être donné aux agents de maintenance pour qu'ils travaillent en sécurité** : caisse à outils correctement équipée, harnais, revoir les accès aux tapis qui peuvent être très contraignants...
- **l'augmentation de 8% des salaires** comme demandé dans la Négociation Annuelle Obligatoire : les salariés doivent bénéficier de la hausse de la productivité de l'entreprise.

Déjà, le 1er juin, au centre de tri de Saran à côté d'Orléans, un ouvrier est mort par asphyxie après que son bras a été attrapé par la chaîne de tri. Pour que cela ne se reproduise jamais, **un droit d'alerte a été déposé le jeudi 4 juillet au matin pour les délégués du CSE élus SUD.**

**Ne nous laissons pas écraser par la direction !
Tous ensemble pour nos conditions de travail !
Organisons-nous pour la lutte !**

Christophe : 06 51 25 73 95 / Fofana : 06 80 71 10 70 / Diallo : 07 51 45 47 69